Zeitschrift: Domaine public Herausgeber: Domaine public

**Band:** - (1971)

**Heft:** 157

Artikel: Mutation à DP

Autor: [s.n.]

**DOI:** https://doi.org/10.5169/seals-1028238

### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

**Download PDF:** 14.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

dération pour la formation professionnelle, les cantons et les groupements économiques intéressés étant consultés avant l'adoption des dispositions d'exécution et pouvant être appelés à coopérer à leur application.

Là aussi, le problème ne paraît pas seulement technique ou constitutionnel. Car en intégrant la formation professionnelle dans le droit à la formation à l'enseignement, on préserve pour demain les chances de voir se réaliser une école où chacun pourra de plus en plus réellement jouir de l'égalité des chances.

# Mutation à DP

Nous avons souvent souligné l'utilité du congé professionnel de formation.

Passant à l'application, PD en fait bénéficier Henri Galland, son secrétaire de rédaction actuellement en charge, pour son activité privée.

Pierre-Antoine Goy signe, à partir de ce numéro et jusqu'à la mise en place de nouvelles structures, en qualité de rédacteur responsable.

# Le Gotha de l'économie suisse (4° édition)

Trois fois déjà, dans DP 65, 86 et 129, nous avions essayé de décrire la bourgeoisie industrielle et financière suisse, d'en suivre les mutations et d'en dégager des valeurs significatives. Il nous a semblé opportun de mettre à nouveau notre fichier à jour.

### La méthode

Afin de justifier la comparaison, nous avons, pour faire apparaître l'état-major supérieur de notre économie, gardé la même méthode, qui rappelons-le, se fondait sur les deux critères suivants :

- Prendre les principales entreprises industrielles, bancaires, commerciales et d'assurances classées en fonction de leur capitalisation boursière.
- 2. Retenir les hommes qui figurent 3 fois au moins dans les conseils d'administration de ces 33 sociétés et les classer en tenant compte de la valeur boursière des sociétés qu'ils représentent sans prendre en considération la valeur des autres sociétés auxquelles ils appartiennent aussi.

Dans notre dernier recensement, nous nous étions fondés sur le dépliant de l'UBS « La Suisse en chiffres » ; la liste comprenait 30 entreprises. Depuis lors, l'UBS a donné plus d'ampleur à son classement annuel des entreprises suisses et nous disposons dans l'édition 1971 « Les principales entreprises de la Suisse » d'une liste des 20 entreprises industrielles ayant la plus forte capitalisation boursière à fin 1970.

Oursina-Franck y figure comme entreprise indépendante de Nestlé. Elle l'est encore actuellement puisque le Tribunal Fédéral, saisi d'un recours de droit public par des actionnaires minoritaires d'Oursina, a ordonné aux deux sociétés de ne prendre aucune mesure pour réaliser la fusion et en a interdit la publication dans la Feuille Officielle Suisse du Commerce.

Les sociétés retenues sont les suivantes :

# Les 33 grandes entreprises

### Entreprises industrielles

Capitalisation boursière fin 1970 (en millions de francs)

1.	Hoffmann-La Roche		Bâle	Produits pharmaceutiques	10 504
2.	Ciba-Geigy		Bâle	Produits chimiques	6 096
3.	Nestlé		Vevey/Cham	Produits alimentaires	4 440
4.	Sandoz		Bâle	Produits chimiques	2 394
5.	Alusuisse		Zurich/Chippis (VS)	Aluminium	1 287
6.	Brown, Boveri (BBC)		Baden	Machines et électrotechnique	688
7.	Oursina-Franck		Berne	Produits alimentaires	687
8.	Landis et Gyr		Zoug	Appareils, Instruments	477
9.	Holderbank		Glaris	Ciment	462
10.	Sulzer		Winterthur	Machines	406
11.	Lonza		Bâle/Gampel (VS)	Produits chimiques	305
12.	Schindler		Hergiswil (NW)	Machines et électrotechnique	298
13.	Fischer		Schaffhouse	Fonderie, Machines	251
14.	Zyma		Nyon	Produits pharmaceutiques	238
15.	Rieter		Winterthur	Machines textiles	229
16.	Interfood (Suchard)		Lausanne	Produits alimentaires	211
17.	Juvena		Volketswil (ZH)	Cosmétiques, Prod. de beauté	164
18.	von Roll		Gerlafingen (SO)	Fonderie, Machines	134
19.	Cossonay		Cossonay	Câbles, Electrotechnique	132
20.	Hero	3	Lenzbourg	 Produits alimentaires	130

### Entreprises commerciales (sans Migros, l'USC et USEGO) et de transports

21.	Jelmoli	Zurich	Grands magasins	224
22.	Globus	Zurich	Grands magasins	163
23.	Swissair	Zurich	Transports aériens	527

#### Banques et sociétés financières

24.	Union de Banques Suisses	Zurich		Banque commerciale		2611
25.	Société de Banque Suisse	Bâle		Banque commerciale		2 399
26.	Crédit Suisse	Zurich		Banque commerciale		2 388
27.	Banque Populaire Suisse	Berne		Banque commerciale		555
28.	Electro-Watt	Zurich	*	Holding d'entr. électriques		517
29.	Motor-Columbus	Baden		Holding d'entr. électriques	4.	248
30.	Valeurs de métaux	Zurich		Holding d'entr. métallurgiqu	ies	227

### **Assurances**

31. F	Réassurances	Zurich	Réassurances	800
32. Z	Zurich	Zurich	Assurances	481
33. V	Winterthur	Winterthur	Assurances	434

Soit au total 33 entreprises, dont 29 ont leur siège principal en Suisse alémanique (10 à Zurich, 5 à Bâle, 3 à Winterthur) et 4 en Suisse romande (Nestlé, Zyma, Interfood et Cossonay). On notera que la présence de Zurich se révèle beaucoup plus au niveau des banques, des sociétés financières et des assurances qu'à celui des entreprises industrielles.

Si les listes des entreprises commerciales et de transports, des banques et des assurances ne subissent aucune modification par rapport à celles utilisées commé bases de nos précédentes études, nous avons cette fois, en adoptant la statistique de l'UBS, enrichi celle des sociétés industrielles de Schindler, de Zyma, de Rieter, d'Interfood, de Juvena et de von Roll. L'admission dans le peloton de tête d'Interfood, de Schindler, de von Roll et de Rieter, importantes sociétés qui ont réalisé en 1970, respectivement 817, 750, 606 et 221 mio de Fr. de chiffre d'affaires et qui sont bien représentatives du capitalisme suisse est justifiée. Plus discutable est, en revanche, la présence de Zyma, étroitement liée à Ciba-Geigy, et de Juvena. Mais ces deux sociétés la seconde surtout! - ont connu ces dernières années un développement supérieur à la moyenne, ce qui explique l'importance de leur capitalisation boursière.

Ces 6 nouveaux venus ont peu d'impact sur la composition et le classement de l'état-major : Zyma et von Roll y font entrer M. Staehelin ; Schindler fait gagner une place à MM. R. Bühler et Faillettaz ; Rieter, à MM. Bechtler, Hess, Schaefer et Schaffner ; M. de Meuron voit sa place consolidée par von Roll. Il est intéressant de remarquer que le conseil d'administration d'Interfood ne comprend aucun représentant de la grande bourgeoisie d'affaires telle qu'elle est définie ici.

## Le nouveau profil de la strate supérieure

Rappelons que le critère choisi est très limitatif et quelque peu arbitraire. Il « avantage » les administrateurs qui assurent des fonctions de liaison bien que souvent ces mêmes personnes occupent des fonctions de commandement (MM. Meyer d'Alusuisse, Berchtold de la Swissair, Bechtler de la Luwa). Il ne fait pas apparaître toujours les chefs des entreprises familiales (les Bührle, Bühler d'Uzwil, Heberlein, Schindler, etc...) et les véritables managers qui exercent des fonctions de commandement (MM. Liotard-Vogt pour Nestlé, F. Luterbacher pour BBC, etc.).

L'absence d'entreprises horlogères « pénalise » ses deux principaux représentants : MM. Karl Obrecht,

(suite p. 4)